

service

date

notre réf.

vos réf.

contact

téléphone

télécopieur

Concerne: **Vos allocations familiales**

Madame, Monsieur,

Nous constatons que depuis le *(date)* vous habitez à la même adresse que *(nom et prénom)*, qui n'est ni votre parent(e) ni votre allié(e) jusqu'au troisième degré.

Nous considérons donc que vous formez un ménage de fait. Cette situation a des conséquences pour les allocations familiales. Vous pouvez cependant réfuter la présomption légale que vous formez un ménage de fait, en nous renvoyant dans les quinze jours la déclaration ci-jointe, dûment complétée, datée et signée, éventuellement accompagnée d'un document justificatif. Nous examinerons alors votre situation.

Si vous formez un ménage de fait et que le total de vos allocations sociales à tous deux dépasse 1.639,71 EUR nous ne pouvons plus vous payer le supplément d'allocations familiales pour les *chômeurs de longue durée / les malades de longue durée / les pensionnés / les handicapés / les invalides*. Ce supplément n'est plus accordé non plus lorsque le revenu de votre partenaire en tant que travailleur salarié ou indépendant dépasse 241,44 EUR. Nous vous prions dès lors de nous renvoyer le formulaire P19 ci-joint, dûment complété, daté et signé.

Si nous ne recevons aucune réaction de votre part dans les **quinze jours** nous ne vous payerons plus que les allocations familiales de base à partir du *(date)*. En outre nous vérifions si les allocations familiales ont été payées correctement jusqu'à présent.

Vous trouverez de plus amples informations au verso de cette lettre.

Votre gestionnaire de dossier